



The Law Society of  
Upper Canada | Barreau  
du Haut-Canada

**BARREAU DU HAUT-CANADA  
PROGRAMME DE FONDS EN FIDUCIE NON RÉCLAMÉS**

**FORMULAIRE DE DEMANDE DES TITULAIRES DE PERMIS**

(Formulaire à remplir pour avoir l'approbation de virer des fonds en fiducie au Barreau)

**A. COORDONNÉES DU OU DE LA TITULAIRE DE PERMIS /DU CABINET**

Nom	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopieur	
Courriel	

\_\_\_ Demande en application de l'article 59.6(1) a), la personne qui a droit à ces fonds est connue.

(Remplir les sections B, C, D, E, F et G.)

\_\_\_ Demande en application de l'article 59.6(1) b), la personne qui a droit à ces fonds n'est pas connue.

(Remplir les sections B, D et G.)

**B. RENSEIGNEMENTS SUR LE DOSSIER OU L'AFFAIRE**

Nom et matricule du titulaire de permis responsable du dossier ou de l'affaire	
Numéro assigné par le titulaire de permis ou le cabinet au dossier ou à l'affaire	
Numéro du dossier ou de l'affaire (s'il s'agit d'un procès, préciser le genre de cause)	
Type de dossier ou d'affaire (p. ex., blessures personnelles, immobilier, etc.)	

### C. Renseignements sur le client ou la partie qui a droit aux fonds

Lorsqu'il y a plus d'une personne qui a droit aux fonds, **joindre une feuille séparée pour chaque personne** et répondre à toutes les questions pour chaque personne.

Nom complet du client et dernière adresse connue.	
Nom complet de la partie qui a droit aux fonds (s'il diffère de celui du client) et dernière adresse connue.	
Si le client est une société, nom complet de la personne qui donne les directives au titulaire de permis sur le dossier ou l'affaire.	
S'il s'agit d'une société, noms complets et adresses des actionnaires, administrateurs et dirigeants.	
Dernier numéro de téléphone connu de la partie qui a droit aux fonds.	
NAS ou numéro de société (si connu) de la partie qui a droit aux fonds.	
Date de naissance (si connu) de la partie qui a droit aux fonds.	
Homme ou femme?	
Numéro de permis de conduire (si connu) de la partie qui a droit aux fonds.	
Tout autre renseignement qui peut identifier la personne ou confirmer la validité de son droit aux fonds (p. ex., noms, dates de naissance des enfants).	

### D. Fonds en fiducie

Montant en dollars des fonds non réclamés ( <i>joindre une copie du grand livre de fiducie du client</i> ).	
Date à laquelle les fonds ont été reçus en fiducie par le titulaire de permis.	
Dernière date à laquelle les fonds étaient en activité.	
Raison pour laquelle les fonds n'ont pas été payés par le titulaire de permis ou le cabinet à la personne ou aux personnes qui y avaient droit.	
Les fonds sont-ils assujettis aux conditions de fiducie ou à des réclamations concurrentes? (Le cas échéant, donner tous les détails et joindre les documents pertinents.)	
Raison pour laquelle le droit aux fonds ne peut pas être déterminé (joindre une annexe au besoin).	

## E. EFFORTS FAITS POUR REMBOURSER LES FONDS

Joindre des copies de tout document qui décrit les démarches suivies pour rembourser les fonds. (Les démarches énumérées ci-dessous sont des exemples de ce qu'un titulaire de permis ou un cabinet peut faire pour rembourser les fonds. Un titulaire ou un cabinet doit démontrer que toutes les démarches raisonnables ont été entreprises pour trouver les bénéficiaires des fonds en fiducie, avant que la demande soit approuvée.)

Démarches entreprises :	Oui	Non	Date(s)	Résultats/Commentaires
Envois de lettres, de télécopies, de courriels (joindre des copies)				
Appels faits (donner le ou les numéros de téléphone)				
Recherche de permis de conduire				
Recherche sur Internet 411.ca				
Bell Canada				
Recherche de biens personnels (LSM)				
Recherche de titre				
Recherche de société				
Autre (préciser)				

Le Barreau fait publier un avis chaque année dans la *Gazette de l'Ontario* le nom et la dernière adresse connue de chaque personne qui a droit à des fonds du Barreau au cours de l'année précédente. La publication du nom et de l'adresse n'est pas requise si :

- (i) La publication du nom ou de l'adresse enfreint votre devoir de confidentialité envers le client ou la personne qui a droit aux fonds,
- (ii) Il y a des motifs raisonnables de croire que la publication du nom ou de l'adresse constitue un risque majeur ou peut causer des blessures ou des problèmes psychologiques à la personne dont le nom et l'adresse sont publiés, ou à une autre personne.

Est-ce que le nom du client ou de la personne qui a droit aux fonds devrait être exempté de la publication dans la *Gazette de l'Ontario*?      Oui \_\_\_\_\_      Non \_\_\_\_\_

Le cas échéant, veuillez préciser

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## G. CERTIFICATION DU TITULAIRE DE PERMIS

Moi, \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_, dans la Province de l'Ontario, certifie que les renseignements que j'ai fournis sur cette demande et dans toutes les pièces jointes sont à ma connaissance exacts et complets.

\_\_\_\_\_

**Date**

\_\_\_\_\_

**Signature**

Prière d'envoyer la demande dûment remplie et tous les documents d'appui au :

Barreau du Haut-Canada  
Programme de fonds en fiducie non réclamés  
Service de fiduciaire  
Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2N6

Télécopieur : (416) 644-4880  
Téléphone : 416-947-3300, poste 2294